



Déclaration CFDT au CCAS 15 Décembre 2011

Nous arrivons à la fin du mandat des membres du CCAS. C'est l'occasion pour les représentant-e-s CFDT de faire un bilan.

Quelles évolutions depuis 2008 ?

Les personnels du ministère sont toujours dans le même état : inquiets, démoralisés, épuisés, et à bout de souffle. La création de nouveaux services DDI, DREAL, DIRM, les mutualisations, les réorganisations de services successives comme la DRH, les abandons de missions, tout cela aggrave la situation des agents et leurs conditions de travail : stress, harcèlement, et voire même suicides...

Sur le budget

Alors que la place de l'action sociale devrait être renforcée, les restrictions budgétaires touchent de plein fouet encore une fois le budget de l'action sociale. Toujours en baisse depuis de nombreuses années, et pour 2012 à nouveau placé sous le signe de l'austérité.

Sur le logement

Bien sur il y a eu l'édition d'un guide d'aides au logement. La mise en place (difficile) du prêt pour les enfants déco-habitants. Les actions sont menées sans moyens supplémentaires. La situation financière des agents se dégrade, la part du budget logement ne cesse de progresser au sein des ménages, mais la remise en place du prêt à taux zéro n'est toujours pas envisagé

Sur les actions collectives

Abandon du patrimoine de notre ministère, même lorsque celui ci est déclaré patrimoine social. Pas ou peu d'informations, beaucoup d'opacité sur ce dossier alors que les organisations syndicales vous ont souvent sollicité. Cette perte du

patrimoine pénalise les agents du MEEDTL à revenus modestes, et ils sont nombreux au sien de votre ministère..

Mise à mal des associations. Des difficultés persistent sur l'élaboration et la sortie des conventions entre les associations et le ministère.

Sur la restauration : Part importante du budget de l'action sociale. La restauration collective doit continuer à apporter un niveau de prestations de qualité pour tous les personnels. Il est inadmissible de ne pas subventionner à la même hauteur des agents d'un même service, au prétexte qu'ils sont de ministères différents.

Certes, durant cette mandature, l'arrêté portant création des commissions régionales est paru. Mais on regrette le manque de conviction de la part de notre administration pour mettre en place ces commissions régionales, les faire fonctionner. Lorsqu'elles sont mises en place, elles ne sont pas opérationnelles : manque de transparence sur le dialogue de gestion entre le Ministère, les responsables de budgets opérationnels de programme (RBOP) et les unités opérationnelles (UO). Cette transparence est nécessaire afin que les présidents de CLAS soient réellement informés de l'utilisation des crédits d'action sociale pour l'action sociale.

La CFDT ne peut que regretter l'impossibilité de construire une stratégie cohérente assortie de moyens réels et suffisants à la réalisation d'une politique sociale ambitieuse pour les personnels de notre ministère.

Vous nous assurez de votre volonté de maintenir une action sociale de qualité au sein de notre ministère, on n'en voit pas les effets !!!

Nous rappelons notre attachement à une action sociale de qualité, égale pour tous avec un alignement vers le haut pour tous les personnels qu'ils viennent de l'écologie, de l'agriculture, de l'intérieur ou des finances.

Par ailleurs, la CFDT interpelle la sous-directrice des politiques sociales, de la prévention et des pensions, sur la situation de la chef du bureau de la prévention, de la santé au travail, du service social et des travailleurs handicapés.